

des demi-fonctionnaires soumis à de continuelles perquisitions. Quant à la qualité de l'alcool, les monopoles du tabac et des allumettes ne sont pas faits pour donner grande confiance. De plus l'Etat serait le premier à perdre à ce monopole, parce que la consommation diminuerait.

LES VIGNETTES DE GARANTIE
Le rapporteur continue en renouvelant les protestations déjà faites contre les bandes de garantie que M. Cocheroy voulait imposer aux marques de boissons, et qu'on avait appelées « les bandes à Coco ». Ce n'est pas une garantie, dit-il, car les étiquettes se décolent facilement pour se mettre sur une autre bouteille, ou bien encore elles restent sur des bouteilles vides qu'on remplit avec autre chose que la boisson garantie.

LA VENTE DE LA BIÈRE SUIVANT LE SYSTÈME MÉTRIQUE
Les noms de « rondelle », etc., ne correspondent pas à rien. Il faut exiger des brasseries la vente de la bière à l'hectolitre. M. Delannoy signale que les brasseries de l'Union Roubaix-Watrellos et « La Mutuelle », ont fait droit à cette revendication de la Fédération.

QUELQUES AUTRES REVENDICATIONS
D'autres revendications sont encore présentées : l'interdiction de la vente des boissons dans les usines ; l'interdiction de la vente par les non patentés, l'interdiction à tout fonctionnaire d'être commerçant, car certains abusent de leur autorité ou de leurs relations. Les débitants réclament aussi, la séparation complète chez les débitants de tabac de la salle de débit de boissons et celle du tabac ; ils réclament une répartition plus juste de la patente et surtout ils veulent que les feuilles de patentes soient rédigées clairement pour qu'on puisse y comprendre quelque chose.

LES DROITS D'AUTEURS
La Fédération de Tourcoing présente un vœu pour demander que la Société des Auteurs ne puisse appliquer l'impôt quel que soit aux cabarets qui font jouer de la musique. On a vu cette société réclamer des droits d'auteur de 30 francs pour un malheureux phonographe de 20 francs.

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNÉE
Enfin, la Fédération demande la représentation des régions au Parlement, proportionnée à leur nombre d'habitants. Nous, électeurs du Nord, dit le rapporteur, nous valons dix fois moins au point de vue électoral que les électeurs du Midi, il faut que cela cesse, surtout quand on songe que c'est le Nord qui paye 85 p. c. du budget.

LA RETRAITE DES ESTAMINETS ET CINÉMATOGRAPHES
La dernière question envisagée était purement locale. Elle a trait à l'heure de fermeture des cinémas. Les débitants demandent que ceux-ci soient tenus de fermer deux heures avant la retraite des estaminets, ou bien que les estaminets puissent rester ouverts une heure après la fermeture des cinémas. Les délégués des syndicats adhèrent tous à cette revendication qui, par là fait, devient régionale.

LA DISCUSSION
M. Delory, député de Lille, parlant au nom de ses collègues présents, J. Guesde et Dubled, déclare qu'il est d'accord sur la majorité des revendications présentées, et spécialement sur les questions de la licence, de la limitation des débits, des baux léonins.

Quant à la question du monopole de l'alcool il fait des réserves. Cette question n'est pas liée, dit-il, à celle du monopole des tabacs. L'Etat peut se réserver la production de l'alcool sans monopoliser la vente au détail. Au sujet de la fermeture des cinématographes, M. Delory fait remarquer que le pouvoir de police appartient au maire et qu'il n'interviendra jamais pour faire enlever aux maires une des libertés que lui réserve si parcimonieusement l'Administration.

Sur la question de la Représentation proportionnée, M. Delory fait remarquer que cette réforme est liée à la réforme plus générale du suffrage et que Représentation proportionnelle et représentation proportionnée vont de pair.

Intervention de M. Jules Guesde

M. Jules Guesde intervient à son tour sur la question du monopole de l'alcool. L'Etat en monopolisant l'alcool, ne ferait, dit-il, que réserver la production. La vente au détail resterait entièrement libre. Ce monopole serait excellent au point de vue de l'alcool, parce que l'Etat ne produirait que de l'alcool le moins nuisible. Mais, déclare le député de Roubaix, nous n'accepterions le monopole de l'alcool que si les ressources qu'il procureraient exclusivement réservées aux réformes ouvrières.

Réplique de M. Girardin

M. Girardin, président d'honneur de la Fédération Nationale réplique à M. Guesde. Il estime que ce dernier fait une erreur complète, les droits sur l'alcool sont aujourd'hui très élevés, l'Etat ne s'en privera pas de gâté de cœur. De plus, il y a des droits réservés aux villes et cette question est tellement complexe que jamais l'Etat ne voudra supprimer cette ressource pour les communes.

Cela vous fait sourire, citoyen Guesde, dit M. Girardin, mais je crois que je puis avoir une connaissance plus complète de la question, moi qui suis depuis 30 ans dans ce métier, que vous qui voyez cette question sous un angle aigu, absolu, abstrait. Sans doute votre conception provient d'idées générales, mais elle me paraît un peu enfantine. D'ailleurs, continue-t-il, M. Rouvier déclarait que le monopole de l'alcool se serait le monopole de la fraude. Et, M. Girardin termine en disant qu'il est absolument opposé au monopole de l'alcool.

M. Guesde répond encore à M. Girardin, il maintient qu'au point de vue hygiénique, le monopole seul peut résoudre la question et qu'au point de vue fiscal, les bénéfices individuels qui deviendraient par ce fait collectifs, compenseraient de beaucoup les droits actuels. M. Delannoy prend à nouveau la parole pour dire que la principale objection est celle de la licence et que c'est cela qu'il faut solutionner en premier lieu.

M. Delory déclare à nouveau que sur ce point l'accord est parfait et qu'il se mettra en campagne dès la rentrée des Chambres. Après quoi la séance est levée à six heures.

La conférence du soir DISCOURS DE M. GIRARDIN

Ce soir, à 8 heures et demie, la salle Pandore regorgeait de monde pour la conférence de clôture. M. Maerten, délégué du Syndicat d'Hazebroeck, présidait assisté de MM. Dubus et Pluquet.

M. Dubled, député de Roubaix, était le seul député présent à cette réunion. M. Vreck, secrétaire-adjoint de la Fédération du Nord, prit le premier la parole pour apporter aux dirigeants le salut des jeunes syndiqués. Puis M. Delannoy fit un résumé des résolutions prises dans la séance de l'après-midi.

Enfin, M. Girardin, dans un discours intéressant, et très souvent applaudi, fit appel à tous les débitants pour s'unir dans les syndicats. On n'y fait pas de politique, dit-il, on s'occupe que des intérêts économiques et professionnels. C'est seulement en étant nom-

breux et forts que nous pourrions nous faire entendre.

Il parle aussi de la licence, de la patente, des procédés de l'administration, de l'impôt sur le revenu, de la force électorale dont disposent les syndicats, et en terminant, il félicite les syndicats du Nord d'avoir su constituer une association aussi prospère et aussi vivante.

L'ORDRE DU JOUR
M. Delannoy met ensuite aux voix l'ordre du jour énumérant les différentes revendications de la Fédération. Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Quelques congressistes prirent encore la parole au sujet de la question des cinématographes, mais leurs propositions furent renvoyées à l'examen de la Commission locale.

LA SEMAINE SOCIALE DE ROUEN

Rouen recevra, du 1er au 7 août, la Semaine Sociale de France. Il était difficile de souhaiter un cadre plus attrayant pour les auditeurs étrangers.

Le programme de cette session, comme les précédentes rayonnera autour de quelques idées maîtresses, de la plus haute actualité. Une part importante y sera réservée à l'étude de mouvements d'opinion, au problème de la population, à l'examen de la fonction sociale des pouvoirs publics, aux nouvelles formes de répression de l'injustice usuaire, aux Syndicats et Associations et au travail de la femme. Le cours inaugural sera un coup d'œil jeté sur l'orientation sociale de la pensée catholique au XIX^e siècle. Une série de cours envisagera l'œuvre sociale législative réalisée ou en voie de l'être. Notons : les retraites ouvrières, la lutte contre le chômage, le minimum de salaire dans le travail à domicile, le travail de nuit des enfants, la loi d'assistance aux enfants, la loi Ribot et celle sur le bien de famille, le contrat maritime de travail, l'Association agricole.

A la liste des professeurs des anciennes sessions : MM. Lorn, Duthoit, Deslandres, Boisard, Créonin, Martin Saint-Léon, Raoul Jav, Decocq, Bruine, abbé Caillipe et Beaupin, de nouveaux noms sont venus s'ajouter. Citons : MM. Mosses, rédacteur à la « Revue des Deux-Mondes », de Gertsenon, Louis de Clermont, Tonnerre, Maurice Gand, Lerebourg-Pigeonnière et Vieillefond.

Les conférences du soir auront pour orateurs : MM. les abbés Gavray et Thellier de Poncheville, M. Carton de Wiart, député au Parlement de Belgique.

Un courant d'adhésions se dessine déjà, qui fait prévoir une grande affluence. Rappeler que l'inscription comporte une cotisation de 5 francs. Les compagnies de chemins de fer sont sollicitées d'accorder le 50 p. c. pour le parcours.

Un service de Secrétariat permanent, 16, rue du Plat, Lyon, les inscriptions, souscriptions pour le bourses de voyages et demandes de renseignements.

Chronique Locale ROUBAIX
Aujourd'hui, 25 mai : Soleil-lever : 4 h. 10 ; coucher : 7 h. 44. Lune : pleine du 23 ; dernier quartier le 31. Aujourd'hui : St-Philippe, samedi. St-Philippe de Nèze.

La X^e Fête Annuelle du Tir Français ROUBAIX 1910. — 8 au 27 JUIN

VINCENT COUSIN
Président de l'Association Fédérale des sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais

M. Vincent Cousin, de Comines, est très connu à Roubaix, où il possède d'importantes relations commerciales et est apparenté d'ailleurs. Il y a trente ans, il fut le promoteur de l'Association Fédérale des sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais.

VOL D'UN VÉLO. — Un peintre décorateur, M. Léopold Lannoy, occupé à des travaux chez M. Outiers, rue de la Fosse-à-Chien, n^o 77, a vu sa bicyclette dans le couloir de cette habitation, hier après-midi, vers trois heures.

Une heure et demie après au moment où il allait partir, il constata que sa machine avait été enlevée. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, M. Léopold Lannoy n'avait plus qu'une ressource : informer du fait M. Laché, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, ce qui il fit.

COMPTEURS DEVALISÉS. — Une débitante Mme Berteys, qui tient à l'angle des rues du Collège et du Fort, l'estaminet de la Croix d'Honneur, a constaté mardi matin que des malfaiteurs avaient, la nuit précédente, pénétré dans son débit. Avant trouvé un passage facile par le corridor de l'entrée particulière situé rue du Fort, et demeuré ouvert, ils avaient pu entrer sans peine à l'opérer pour faire sauter la gâche de la serrure d'une porte donnant accès à l'estaminet. Dans le tiroir du comptoir ils ont dérobé 7 ou 8 francs, et une dizaine peut-être dans celui du compteur à gaz, préalablement fracturé ; ils ont également enlevé un pain sur une table.

Une enquête est ouverte par la police.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., qui nous sont remis avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 8276

L'AGRESSION SANGLANTE DE LA RUE DE BEAUREWART. — C'est rue de Beaurewart et non rue Sainte-Elisabeth, que s'est produite lundi soir, ainsi que nous l'avions relaté, la scène sanglante dont fut victime M. Oscar Ruyschaert. On sait que ce dernier, assailli et roué de coups par des repris de justice fut transporté inanimé à la Fraternité. La commotion à laquelle il était sujet, a disparu mardi matin et l'ouvrier a repris ses sens. Contrairement aux bruits fantaisistes qui ont circulé mardi à son sujet et annonçaient même sa mort, son état est des plus satisfaisants ; la disparition des plaies ou contusions dont il est masqué, ne sera qu'une question de temps.

La victime a donc pu être interrogée par M. Pages, commissaire de police du 3^e arrondissement, qui s'est rendu à l'hôpital. Ruyschaert déclare qu'il jouait tranquillement aux cartes avec un ami, à l'estaminet de M. Julien Gieles, quand vint se mêler de leur jeu, une bande d'individus inconnus qui étaient arrivés plus loin. L'ouvrier souleva les invités à les laisser tranquilles, ajoutant qu'ils n'avaient pas à s'occuper d'eux. Il n'en fallut point davantage pour s'attirer la colère et les coups de ces individus, des plus mal notés et coutumiers de scènes de brutalité. M. Ruyschaert n'a pu désigner ses agresseurs, mais il saura en reconnaître plusieurs quand les agents les auront mis en sa présence. Au moment où assure qu'ils ont passé la frontière.

PIANOS et orchestrons élect. p^o établis. Pianos, 1^{er} marque européenne. Audit : M^o SCREPEL, 138, Gde-Rue, R. X. Tél. 21. 42-9

BLESSEE DANS UN ESCALIER. — M. le docteur Dupré a fait admettre mardi à la Fraternité, Mme Zalina Dowille, 36 ans, domestique en logement à l'estaminet de l'«Hôtel» à l'angle de la place Faidherbe et de la rue Monge. En tombant, du haut en bas d'un escalier de la maison, sur un seuil qu'elle

portait, elle se fit une large entaille au menton et de multiples contusions à la tête et dans la région thoracique. Les blessures n'ont aucun caractère de gravité.

MENUS FAITS. — Un bachelier, Emmanuel Apoumer, 15 ans, demeurant à Watrellos, a été l'objet d'un procès-verbal, pour s'être baigné dans le canal.

— Deux jeunes gens de 12 à 15 ans, Charles Maliez, bachelier, rue Bernard et Louis Deschamps, écoleur, rue Magenta, se sont vu dresser des procès-verbaux pour avoir surpris jouant au jeu de hasard sur la rue publique.

LA SEMAINE SOCIALE DE ROUEN
L'Assemblée Générale des assurés de « LA MONDIALE » Compagnie française d'assurances mutuelles sur la vie, qui s'est réunie le 11 mai dernier, a entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant les excellents résultats suivants : Affaires réalisées en 1909, environ 26.000.000 ; Augmentation des affaires en cours, environ 21.000.000 ; augmentation de bénéfices des primes en 1909, environ 1.000.000 ; augmentation du portefeuille des valeurs mobilières et immobilières, environ 1.118.500.

Attribution aux Assurés d'un dividende égal à onze pour cent de la prime annuelle. 80650

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL — L'un des ouvriers de la filature de la Société Anonyme des Hauts-Fourneaux de Valenciennes, 30 ans, s'est blessé au pied droit en montant sur la barre rouillante de son métier. Trois semaines de repos. M. Mulliez, curé de Saint-Jean-Baptiste, entouré de MM. Jean Lestienne, président ; Albert Leman, secrétaire ; Alexis Mulliez, trésorier et des membres du Conseil.

M. Albert Leman a exposé la situation financière de la société. Son rapport a démontré que la société est dans une situation très prospère, qui va permettre de doubler ou à peu près l'indemnité de maladie. Une modification des statuts dans ce sens va être proposée à l'approbation ministérielle. M. Mulliez a donné ensuite le compte-rendu moral de la société pour l'état que la société qui comptait 150 membres il y a deux ans, en compte actuellement 283.

Au nom de tous les sociétaires, M. Lestienne a remercié les membres honoraires et en particulier le généreux anonyme qui a fait à la société un don de 100 fr. Il a exprimé le regret de M. Schoonheere de ne pouvoir assister à cette réunion et lui a adressé le souvenir en exprimant de tous les membres de la société que ce don est le fondement de la prospérité. Wibaix, dans une chaleureuse improvisation, a fait ressortir tous les avantages de la mutualité qui s'accorde parfaitement avec l'idée chrétienne, de charité. Cette conférence, très applaudie, a fait une profonde impression sur les auditeurs. M. le curé de Saint-Jean-Baptiste s'est fait l'interprète de tous en remerciant M. Wibaix.

Un article des statuts de la mutualité, prévoyant la nomination de deux nouveaux administrateurs en raison de l'accroissement du nombre des sociétaires, MM. Albert Duhamel et Octave Dujardin, ont été élus à l'unanimité.

La partie récréative de la réunion a été des plus intéressantes. M. Adolphe Dubar a exécuté quelques-uns de ses morceaux qui ont permis d'apprécier ses brillantes qualités de chanteur. MM. A. Smets et F. Mulliez qui s'étaient chargés de la partie comique ont obtenu un légitime succès. Une pièce en un acte de Julien Richer, « Le Brassard », a été parfaitement interprétée. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux acteurs qui sont vraiment surpassés. M. Rosticher mérita les plus vives félicitations pour le talent avec lequel il a rempli ses fonctions d'accompagnateur.

LE SERVICE DE LA VOITURE D'AMBULANCE. — On nous communique l'avis ci-après : L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public que la voiture d'ambulance, destinée au transport des malades, blessés, à l'hôpital peut être demandée au bureau de l'Economie de cet établissement, tous les jours du matin à midi, et de deux heures à six heures du soir, sur présentation d'un billet d'admission à l'hôpital, délivré par un médecin de la ville.

En dehors de l'admission de jour, outre le matin et le soir, la nécessité de faire prendre le malade à domicile.

En dehors des heures indiquées ci-dessus, la voiture d'ambulance n'est mise qu'en cas d'urgence, sur réquisition de MM. les commissaires de police.

VOL D'UN VÉLO. — Un peintre décorateur, M. Léopold Lannoy, occupé à des travaux chez M. Outiers, rue de la Fosse-à-Chien, n^o 77, a vu sa bicyclette dans le couloir de cette habitation, hier après-midi, vers trois heures.

Une heure et demie après au moment où il allait partir, il constata que sa machine avait été enlevée. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, M. Léopold Lannoy n'avait plus qu'une ressource : informer du fait M. Laché, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, ce qui il fit.

COMPTEURS DEVALISÉS. — Une débitante Mme Berteys, qui tient à l'angle des rues du Collège et du Fort, l'estaminet de la Croix d'Honneur, a constaté mardi matin que des malfaiteurs avaient, la nuit précédente, pénétré dans son débit. Avant trouvé un passage facile par le corridor de l'entrée particulière situé rue du Fort, et demeuré ouvert, ils avaient pu entrer sans peine à l'opérer pour faire sauter la gâche de la serrure d'une porte donnant accès à l'estaminet. Dans le tiroir du comptoir ils ont dérobé 7 ou 8 francs, et une dizaine peut-être dans celui du compteur à gaz, préalablement fracturé ; ils ont également enlevé un pain sur une table.

Une enquête est ouverte par la police.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., qui nous sont remis avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 8276

L'AGRESSION SANGLANTE DE LA RUE DE BEAUREWART. — C'est rue de Beaurewart et non rue Sainte-Elisabeth, que s'est produite lundi soir, ainsi que nous l'avions relaté, la scène sanglante dont fut victime M. Oscar Ruyschaert. On sait que ce dernier, assailli et roué de coups par des repris de justice fut transporté inanimé à la Fraternité. La commotion à laquelle il était sujet, a disparu mardi matin et l'ouvrier a repris ses sens. Contrairement aux bruits fantaisistes qui ont circulé mardi à son sujet et annonçaient même sa mort, son état est des plus satisfaisants ; la disparition des plaies ou contusions dont il est masqué, ne sera qu'une question de temps.

La victime a donc pu être interrogée par M. Pages, commissaire de police du 3^e arrondissement, qui s'est rendu à l'hôpital. Ruyschaert déclare qu'il jouait tranquillement aux cartes avec un ami, à l'estaminet de M. Julien Gieles, quand vint se mêler de leur jeu, une bande d'individus inconnus qui étaient arrivés plus loin. L'ouvrier souleva les invités à les laisser tranquilles, ajoutant qu'ils n'avaient pas à s'occuper d'eux. Il n'en fallut point davantage pour s'attirer la colère et les coups de ces individus, des plus mal notés et coutumiers de scènes de brutalité. M. Ruyschaert n'a pu désigner ses agresseurs, mais il saura en reconnaître plusieurs quand les agents les auront mis en sa présence. Au moment où assure qu'ils ont passé la frontière.

PIANOS et orchestrons élect. p^o établis. Pianos, 1^{er} marque européenne. Audit : M^o SCREPEL, 138, Gde-Rue, R. X. Tél. 21. 42-9

BLESSEE DANS UN ESCALIER. — M. le docteur Dupré a fait admettre mardi à la Fraternité, Mme Zalina Dowille, 36 ans, domestique en logement à l'estaminet de l'«Hôtel» à l'angle de la place Faidherbe et de la rue Monge. En tombant, du haut en bas d'un escalier de la maison, sur un seuil qu'elle

portait, elle se fit une large entaille au menton et de multiples contusions à la tête et dans la région thoracique. Les blessures n'ont aucun caractère de gravité.

MENUS FAITS. — Un bachelier, Emmanuel Apoumer, 15 ans, demeurant à Watrellos, a été l'objet d'un procès-verbal, pour s'être baigné dans le canal.

— Deux jeunes gens de 12 à 15 ans, Charles Maliez, bachelier, rue Bernard et Louis Deschamps, écoleur, rue Magenta, se sont vu dresser des procès-verbaux pour avoir surpris jouant au jeu de hasard sur la rue publique.

LA SEMAINE SOCIALE DE ROUEN
L'Assemblée Générale des assurés de « LA MONDIALE » Compagnie française d'assurances mutuelles sur la vie, qui s'est réunie le 11 mai dernier, a entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant les excellents résultats suivants : Affaires réalisées en 1909, environ 26.000.000 ; Augmentation des affaires en cours, environ 21.000.000 ; augmentation de bénéfices des primes en 1909, environ 1.000.000 ; augmentation du portefeuille des valeurs mobilières et immobilières, environ 1.118.500.

Attribution aux Assurés d'un dividende égal à onze pour cent de la prime annuelle. 80650

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL — L'un des ouvriers de la filature de la Société Anonyme des Hauts-Fourneaux de Valenciennes, 30 ans, s'est blessé au pied droit en montant sur la barre rouillante de son métier. Trois semaines de repos. M. Mulliez, curé de Saint-Jean-Baptiste, entouré de MM. Jean Lestienne, président ; Albert Leman, secrétaire ; Alexis Mulliez, trésorier et des membres du Conseil.

M. Albert Leman a exposé la situation financière de la société. Son rapport a démontré que la société est dans une situation très prospère, qui va permettre de doubler ou à peu près l'indemnité de maladie. Une modification des statuts dans ce sens va être proposée à l'approbation ministérielle. M. Mulliez a donné ensuite le compte-rendu moral de la société pour l'état que la société qui comptait 150 membres il y a deux ans, en compte actuellement 283.

Au nom de tous les sociétaires, M. Lestienne a remercié les membres honoraires et en particulier le généreux anonyme qui a fait à la société un don de 100 fr. Il a exprimé le regret de M. Schoonheere de ne pouvoir assister à cette réunion et lui a adressé le souvenir en exprimant de tous les membres de la société que ce don est le fondement de la prospérité. Wibaix, dans une chaleureuse improvisation, a fait ressortir tous les avantages de la mutualité qui s'accorde parfaitement avec l'idée chrétienne, de charité. Cette conférence, très applaudie, a fait une profonde impression sur les auditeurs. M. le curé de Saint-Jean-Baptiste s'est fait l'interprète de tous en remerciant M. Wibaix.

Un article des statuts de la mutualité, prévoyant la nomination de deux nouveaux administrateurs en raison de l'accroissement du nombre des sociétaires, MM. Albert Duhamel et Octave Dujardin, ont été élus à l'unanimité.

La partie récréative de la réunion a été des plus intéressantes. M. Adolphe Dubar a exécuté quelques-uns de ses morceaux qui ont permis d'apprécier ses brillantes qualités de chanteur. MM. A. Smets et F. Mulliez qui s'étaient chargés de la partie comique ont obtenu un légitime succès. Une pièce en un acte de Julien Richer, « Le Brassard », a été parfaitement interprétée. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux acteurs qui sont vraiment surpassés. M. Rosticher mérita les plus vives félicitations pour le talent avec lequel il a rempli ses fonctions d'accompagnateur.

LE SERVICE DE LA VOITURE D'AMBULANCE. — On nous communique l'avis ci-après : L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public que la voiture d'ambulance, destinée au transport des malades, blessés, à l'hôpital peut être demandée au bureau de l'Economie de cet établissement, tous les jours du matin à midi, et de deux heures à six heures du soir, sur présentation d'un billet d'admission à l'hôpital, délivré par un médecin de la ville.

En dehors de l'admission de jour, outre le matin et le soir, la nécessité de faire prendre le malade à domicile.

En dehors des heures indiquées ci-dessus, la voiture d'ambulance n'est mise qu'en cas d'urgence, sur réquisition de MM. les commissaires de police.

VOL D'UN VÉLO. — Un peintre décorateur, M. Léopold Lannoy, occupé à des travaux chez M. Outiers, rue de la Fosse-à-Chien, n^o 77, a vu sa bicyclette dans le couloir de cette habitation, hier après-midi, vers trois heures.

Une heure et demie après au moment où il allait partir, il constata que sa machine avait été enlevée. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, M. Léopold Lannoy n'avait plus qu'une ressource : informer du fait M. Laché, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, ce qui il fit.

COMPTEURS DEVALISÉS. — Une débitante Mme Berteys, qui tient à l'angle des rues du Collège et du Fort, l'estaminet de la Croix d'Honneur, a constaté mardi matin que des malfaiteurs avaient, la nuit précédente, pénétré dans son débit. Avant trouvé un passage facile par le corridor de l'entrée particulière situé rue du Fort, et demeuré ouvert, ils avaient pu entrer sans peine à l'opérer pour faire sauter la gâche de la serrure d'une porte donnant accès à l'estaminet. Dans le tiroir du comptoir ils ont dérobé 7 ou 8 francs, et une dizaine peut-être dans celui du compteur à gaz, préalablement fracturé ; ils ont également enlevé un pain sur une table.

Une enquête est ouverte par la police.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., qui nous sont remis avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 8276

L'AGRESSION SANGLANTE DE LA RUE DE BEAUREWART. — C'est rue de Beaurewart et non rue Sainte-Elisabeth, que s'est produite lundi soir, ainsi que nous l'avions relaté, la scène sanglante dont fut victime M. Oscar Ruyschaert. On sait que ce dernier, assailli et roué de coups par des repris de justice fut transporté inanimé à la Fraternité. La commotion à laquelle il était sujet, a disparu mardi matin et l'ouvrier a repris ses sens. Contrairement aux bruits fantaisistes qui ont circulé mardi à son sujet et annonçaient même sa mort, son état est des plus satisfaisants ; la disparition des plaies ou contusions dont il est masqué, ne sera qu'une question de temps.

La victime a donc pu être interrogée par M. Pages, commissaire de police du 3^e arrondissement, qui s'est rendu à l'hôpital. Ruyschaert déclare qu'il jouait tranquillement aux cartes avec un ami, à l'estaminet de M. Julien Gieles, quand vint se mêler de leur jeu, une bande d'individus inconnus qui étaient arrivés plus loin. L'ouvrier souleva les invités à les laisser tranquilles, ajoutant qu'ils n'avaient pas à s'occuper d'eux. Il n'en fallut point davantage pour s'attirer la colère et les coups de ces individus, des plus mal notés et coutumiers de scènes de brutalité. M. Ruyschaert n'a pu désigner ses agresseurs, mais il saura en reconnaître plusieurs quand les agents les auront mis en sa présence. Au moment où assure qu'ils ont passé la frontière.

PIANOS et orchestrons élect. p^o établis. Pianos, 1^{er} marque européenne. Audit : M^o SCREPEL, 138, Gde-Rue, R. X. Tél. 21. 42-9

BLESSEE DANS UN ESCALIER. — M. le docteur Dupré a fait admettre mardi à la Fraternité, Mme Zalina Dowille, 36 ans, domestique en logement à l'estaminet de l'«Hôtel» à l'angle de la place Faidherbe et de la rue Monge. En tombant, du haut en bas d'un escalier de la maison, sur un seuil qu'elle

— Le cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.

— Le Cercle orphelinique « L'Amitié » à Ostrée, le cercle orphelinique « L'Amitié » se rendra le 19 juin prochain, à Valenciennes. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées de se faire inscrire de suite au local, Café des Châtaux n^o 38, rue du Blanc-Beau.